

Qualité, Hygiène, Santé, Sécurité et environnement

Pénibilité au travail

Validation :

Attestation de formation

Lieu(x) :

Lyon

Durée :

1 jour

Délais d'accès :

entrée permanente suivant les disponibilités

**Les +
de la formation**

Formation courte, complète et concrète

Public :

- Responsable RH
- Responsable sécurité
- Membre du CHSCT

Méthodes et moyens pédagogiques :

- Face à face, échanges, diaporama
- Étude de cas

Modalités de suivi et d'évaluation :

- Attestation de formation

Intervenants :

Tous nos intervenants techniques sont issus du monde industriel

OBJECTIFS

A l'issue de cette formation, les participants seront capables de :

- Identifier les principales dispositions réglementaires relatives à la prévention de la pénibilité au travail
- Appréhender la conduite d'une démarche d'évaluation et de prévention de la pénibilité
- Acquérir les principes méthodologiques pour réaliser un diagnostic, bâtir un plan d'actions ou un accord et assurer la traçabilité des expositions
- Comprendre les nouvelles obligations réglementaires

PROGRAMME

La pénibilité: de quoi parle-t-on?

- Les enjeux
- Les définitions
- Compensation/Prévention de la pénibilité: des logiques à intégrer

Le contexte réglementaire

- Loi Fillon (2010), Loi Ayrault (2014) comprendre les évolutions
- Les dispositions réglementaires de compensation : le compte personnel de prévention de la pénibilité
- Les dispositions réglementaires de prévention : diagnostic, accord, plan d'action, fiches individuelles de prévention des expositions
- Le rôle donné à chaque acteur : employeur, CHSCT, médecin du travail
- Conséquences prévisibles sur la responsabilité de l'employeur

La prévention de la pénibilité

- Les 10 facteurs de pénibilité " réglementaires "
- Critères et méthodes d'identification et d'évaluation des facteurs de pénibilité
- L'évolution du document unique
- La mise en place des fiches d'exposition
- La définition d'action de prévention de la pénibilité
- Les missions de chacun : RH, HSE, CHSCT, MDT,...

Etude de cas pratiques:

- Travail de groupe et échanges autour d'un cas pratique

Formation possible dans le cadre de l'APRODEM**Pour aller plus loin: accompagnement de l'entreprise à l'utilisation d'outils KEMI-Act pour l'évaluation de la pénibilité**

ORGANISATION

Interentreprises, Intra-entreprise